

Image not found or type unknown



Formation Online abus

Par **Tp**, le **31/10/2023** à **10:02**

Bonjour, je suis entrain de faire une formation online en naturopathie.

Mais maintenant le tuteur et propriétaire de l'entreprise est entrain de me bloquer mon progrès. Il me rejete tout le temps le même questionnaire concernant un chapitre de la formation, en exprimant des oppositions banales, et même sur des trucs qui apparaissent dans la leçon.

Hier je lui ai laissé un message sur le répondeur pour parler avec lui. Mais jusqu'à présent il n'a pas répondu.

J'ai déjà réglé le total de la formation.

Est-ce que je puisse résilier et récupérer mon argent ?

Merci beaucoup.

Par **jodelariege**, le **31/10/2023** à **11:31**

bon jour

il faut regarder votre contrat pour la résiliation et pour l'éventuel remboursement

vous pourriez prendre contact avec une association locale de défense du consommateur qui, pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle, étudiera votre dossier et vous conseillera au mieux